

la nouvelle

ACTION FRANÇAISE

HEBDOMADAIRE ROYALISTE - NOUVELLE SERIE - N° 7 - 1 FRANC - 16-6-1971

Une politique pour les travailleurs IMMIGRÉS

**SACCO
ET
VANZETTI**

Communes : une réforme timide

Deux ans après l'échec du référendum du 28 avril 1969, le gouvernement de la V^e République vient de décider brusquement de présenter aux parlementaires un projet de loi relatif à la réforme des institutions locales de la France. Le nouveau texte toutefois, à la différence du précédent, ne concerne plus directement l'organisation de la vie locale dans le cadre des régions mais tend essentiellement à rénover les structures municipales en réduisant le nombre des communes françaises par la voie de fusions et de regroupements.

UNE RÉFORME PRÉVUE DE LONGUE DATE

Malgré la soudaineté de son dépôt devant les députés, le texte gouvernemental n'a nullement été improvisé. Certes, le choix de la date actuelle n'est peut-être pas sans rapport avec des préoccupations d'ordre électoral. Préconiser la fusion et le regroupement des communes préalablement aux élections municipales de mars n'aurait guère été habile. Aborder le problème au lendemain immédiat de celles-ci manifeste un souci de ne pas reporter à six ans la solution des principales difficultés abordées au cours de la campagne électorale.

Jusqu'à présent néanmoins, c'est sur le plan régional et départemental que la V^e République avait consacré la majeure partie de ses efforts d'aménagement de l'administration locale. Depuis les mesures d'allègement de la tutelle portant sur les communes instituées en 1959 en même temps qu'étaient créés les syndicats de communes à vocation multiple, peu de textes fondamentaux étaient venus modifier l'organisation municipale existante alors que la région, surtout depuis 1964, connaissait la faveur des pouvoirs publics. Deux exceptions notables toutefois : l'instauration des districts urbains et des communautés urbaines qui, les uns et les autres, n'ont pas encore à ce jour répondu pleinement aux espérances mises dans leur création.

Bien que M. Raymond Marcellin ait surtout la réputation d'être un homme d'au-

torité, ses convictions profondes ne sembleraient pas l'avoir conduit à confondre maintien de l'ordre public et centralisation administrative. On peut d'ailleurs parfaitement concilier l'affirmation de l'autorité nécessaire de l'Etat avec celle, non moins indispensable, de la décentralisation à tous les niveaux de la vie locale. L'Ecole d'Action Française a suffisamment démontré depuis le début du siècle la compatibilité de ces deux exigences pour que la diffusion de ces idées de salut public ait largement pénétré les éléments les plus divers du personnel politique français. M. Marcellin lui-même ne doit pas l'ignorer. Il est d'ailleurs manifeste que son projet a été préparé avec soin, dans un esprit différent du projet Fouchet de 1967-1968, et que ce travail a été entrepris dès son arrivée au Ministère de l'Intérieur en juin 1968. En septembre de la même année, M. Marcellin annonçait déjà son intention de rompre avec la rigidité du texte de son prédécesseur et de substituer des procédures de consultation aux mécanismes autoritaires envisagés par M. Fouchet.

La préparation, sous l'égide de M. Jeanne-ney, du référendum d'avril 1969 et l'échec de la tentative de régionalisation l'obligent à différer jusqu'au lendemain des élections municipales de mars dernier la publication de la présente réforme que les députés ont approuvée ces jours derniers.

UNE RÉFORME INDISPENSABLE

Devant l'accroissement constant des charges et obligations imposées aux communes, il devenait urgent de provoquer une solution permettant d'assurer un minimum d'administration décentralisée efficace à l'échelon local le plus restreint. Pour y parvenir, le projet Marcellin pose le principe du regroupement nécessaire des communes qui ne seraient pas en mesure de faire face individuellement aux tâches qui leur incombent légalement. Ces carences qui se manifestent surtout dans le domaine de l'équipement, de la voirie, des transports ou de l'urbanisme doivent inciter les communes défaillantes à se lier à d'autres plus riches et mieux organisées afin de dégager les res-

sources suffisantes à une bonne gestion. Le regroupement proprement dit est la première étape de cette coopération intercommunale ; existant depuis longtemps déjà sous la forme de syndicat des communes, sa généralisation tendrait désormais à être envisagée. La fusion de communes est plus radicale puisqu'elle entraîne la suppression de collectivités locales : cet inconvénient a été reconnu puisque la disparition obligatoire des communes les moins peuplées a été écartée — La fusion elle-même est atténuée dans certains de ses effets destructeurs, les anciennes communes conservant un minimum de représentation et de personnalité au sein de la nouvelle collectivité résultant de la fusion.

UNE RÉFORME DIFFICILE À APPLIQUER

Bien que les mécanismes de regroupement et de fusion préconisés par M. Marcellin ne présentent aucun caractère contraignant, les réactions de certains élus locaux sont déjà très vives. La principale critique vise le rôle dévolu au préfet dans la confection du plan d'ensemble des fusions et regroupements. Elle est fondée, car la reconnaissance au profit du préfet d'un pouvoir d'application de l'organisation communale existante et de préparation de l'organisation future est quelque peu inquiétante. Certes, le préfet n'a pas de pouvoir propre de décision en cette matière puisque le Conseil Général et les communes intéressées sont étroitement associées aux mécanismes de regroupement. Il n'empêche que la référence au préfet s'accompagne toujours d'un sentiment de méfiance qu'un siècle et demi de centralisation démocratique a solidement ancré dans l'esprit de tous les gestionnaires des affaires locales.

Cette psychose permanente peut expliquer que la réforme proposée soit en fait assez timide dans ses objectifs. Il eût sans doute fallu profiter du climat favorable actuel pour procéder à une refonte globale des institutions locales qui associent des communautés naturelles à des structures administratives héritées de la volonté révolutionnaire. Le régime politique sous lequel nous vivons ne pouvait l'envisager et ses excellentes intentions risquent d'être très rapidement réduites à néant — parce qu'exprimées dans un cadre trop limité. Saluons néanmoins l'abandon des procédures autoritaires jusqu'ici de règle : le développement d'un consensus décentralisateur apporte la démonstration éclatante que les principes fondamentaux de notre école de pensée politique sont seuls susceptibles de convenir à l'organisation de nos institutions françaises en 1971.

Il ne nous appartient plus que d'en convaincre tous les Français actifs désireux consciemment ou non, de les appliquer sans délai.

Christian DUJARDIN.

SACCO ET VANZETTI

« Vous êtes un symbole, Monsieur Vanzetti. »

Et l'homme est à deux pas de la chaise électrique.

« Si je vous gracie, qui gracierai-je ? L'homme ou le symbole ? »

Cette phrase, prononcée par le gouverneur du Massachusetts, Alvin Fuller, le 3 août 1927, résume toute l'affaire.

Pour un crime qu'ils n'ont pas commis, les deux anarchistes italiens Nicolas Sacco et Bartholoméo Vanzetti, devenus malgré eux des symboles politiques, seront exécutés le 22 août 1927.

Bien plus qu'une « certaine conception de la démocratie » ou même que la « société bourgeoise », ce que ce crime judiciaire met en cause, c'est la société démocratique, la démocratie elle-même.

Ce que l'histoire, par le sang de Sacco et Vanzetti, retiendra, c'est ce prolétariat immigré qu'une nation d'émigrés fait « camper aux portes de la cité » par la grâce du libéralisme. Ce que l'histoire retiendra de cette sinistre affaire, c'est un marchand de poisson et un petit cordonnier électrocutés par la société de production, ancêtre de la société de consommation. Une société où tout est permis, sauf d'être pauvre. Ce que l'histoire retiendra de la société capitaliste et libérale, sans tradition, sans intelligence,

c'est qu'elle est une insulte à la nature, à la justice, aux libertés. Ce que l'histoire retiendra de ces deux pauvres bougres, promus malgré eux au destin d'Antigone, c'est qu'ils eurent le tort d'être anarchistes dans une société qui ne leur permettait pas d'être "quelqu'un".

Le mécanisme est là : clair, net.

Dans l'« American way of life », chef-d'œuvre des démocraties occidentales, on ne peut pas, on ne doit pas être pauvre. La justice ? C'est pour les riches, les grands. Parce que c'est la plus forte qui gagne, toujours : c'est la loi du libéralisme.

Le mécanisme judiciaire est encore plus clair. Pourquoi les accuse-t-on ? Ils sont innocents, c'est certain. Mais il faut les accuser : ils sont anarchistes, donc ils menacent l'État, le pouvoir. Nous sommes en démocratie : le pouvoir est électif, il dépend de l'opinion. Il faut donc frapper l'opinion, donner un exemple ; on ne peut se contenter de les expulser. Non, il faut les accuser. A l'est, on les aurait fait "avouer" (cf « l'aveu »). Mais ici, en Amérique, on est bien loin de ces demi-mesures orientales : on leur colle du droit commun, c'est plus simple.

Bien entendu, le procès se politise. Les partis communistes de tous les pays se "solidarisent". Aux U.S.A., le comité de défense de Sacco et Vanzetti prend une

importance énorme. Dès lors la machine s'emballa, elle ne peut plus faire marche arrière. On a voulu frapper l'opinion et celle-ci, bien entendu, s'est divisée. Gracier Sacco et Vanzetti, ce serait donner raison aux "autres", à ceux qui réclament la justice et parmi lesquels il n'y a qu'une très petite minorité d'anarchistes. Ce serait, néanmoins donner raison aux anarchistes, donner raison aux pauvres, et ainsi mettre en danger le pouvoir, puisqu'il est électif.

Ils sont innocents, bien sûr. Mais il faut protéger le pouvoir. Ils n'ont pas tué. Mais le dire, c'est tuer le pouvoir. Le gouvernement Fuller ne le dira pas : il refuse la grâce, Nicolas Sacco et Bartholoméo Vanzetti sont morts.

Ils sont morts parce que la justice dépend du pouvoir et le pouvoir de l'opinion. Ils ont conservé jusqu'au bout leurs belles et grandes idées de « démocratie idéale » et de « gouvernement du peuple » et leur fin brutale sur la chaise électrique fait éclater au grand jour la vanité de leur combat romantique et irréel contre la fatalité d'un régime pourri. Ils sont morts avec leurs illusions, immolés sur l'autel de la démocratie. Mais la leçon sera retenue : il n'y a, il ne peut y avoir de justice que dans un pouvoir indépendant de l'opinion.

Patrice BERTIN.

La loi Faure consolidée ?

La loi Faure sera "consolidée" et non pas "amendée", ce qui permet à Guichard de satisfaire les élus de la majorité U.D.R. et de renouer avec les fumistes de tous bords, en se ménageant une sortie politique honorable.

Le texte proposé n'amende pas la loi mais au contraire la consolide par une série de dispositions qualifiées de techniques qui masquent mal les difficultés : c'est la fuite en avant.

Face à la vague démographique, aux difficultés d'application du contrôle continu et de la délivrance des diplômes, le Ministère reprend la petite autonomie abandonnée en 1968.

Ainsi, faute de pouvoir accueillir convenablement tous les bacheliers, le Ministère institue une orientation obligatoire des jeunes étudiants par le biais de "stages", non définis, dont on ignore le contenu, et les

méthodes douteuses d'un "conseil" donné à l'intéressé à la fin de la première ou seconde année d'études. Finalement, on rejettera sur le pavé ou dans des sous-facultés un nombre considérable de bacheliers, variable suivant les circonstances et les besoins, sur les seuls critères du nombre et de la pénurie des moyens.

Quant aux connaissances, faute de pouvoir encadrer correctement les étudiants, le Ministère autorise la plus grande diversité dans leur contrôle, ce qui permettra de maintenir des modalités différentes et inégales de sanction des études au sein d'un même groupe. Les conseils d'U.E.R. décideront du système. Cette fausse autonomie est le prélude à l'anarchie en matière de diplômes.

Pour les études médicales, faute de pouvoir donner à tous les étudiants une fonction hospitalière, un seul remède : le "numerus

clausus", le barrage qualifié de sélection pour rassurer l'opinion soucieuse de la qualité de ses médecins.

L'enseignement démocratique ne peut résoudre ses propres contradictions entre la démocratisation et les réalités d'une société.

Plus que jamais, le Ministère de l'Éducation Nationale est l'ennemi. Dénouons son emprise et ses faux remèdes.

P. P.

LA NOUVELLE
ACTION FRANÇAISE
Restauration nationale

17, rue des Petits-Champs,
Paris - 1^{er} - Tél. : 742-21-93

Abonnement 30 frs.
C.C.P. NAF, Paris 642-31

Directeur de la publication :
YVAN AUMONT

Imprimerie Abexpresse
72, rue du Château-d'Eau, Paris-10^e

DEMOCRATIE ET INFLATION

C'est un cri d'alarme que vient de lancer le ministre des Finances après la publication du rapport sur les Comptes de la Nation. Les effets favorables de la dévaluation de 69 ont été gommés par l'accélération de la course salaires-prix. Les revendications sociales actuelles risquent de compromettre le fragile équilibre existant. Les syndicats se montreront-ils raisonnables, les patrons freineront-ils la hausse des prix ? C'est l'éternelle question de confiance, nécessaire à la réussite de toute politique d'austérité. Remarquons cependant que l'Etat ne donne pas en la matière le meilleur exemple... mais tout cela est de bonne guerre, tout le monde le sait fort bien, et tout le monde continue néanmoins à agir sans en tenir compte. La politique du gouvernement a été précisée récemment par Joseph Fontanet (Projet n° 55). Il n'est pas dans notre propos de reprendre l'analyse purement économique du phénomène inflationniste, laquelle est aujourd'hui à la une des journaux : Galbraith y attaque les conseillers financiers de Nixon, les néo-classiques vitupérant les néo-keynésiens, les partisans de la politique budgétaire ironisent sur les tenants de la politique monétaire ; mais tous reconnaissent la gravité actuelle de la situation.

L'inflation, plus ou moins accompagnée de récession, comme en Occident, fait son apparition dans les pays socialistes, bien que le Plan y soit censé assurer l'équilibre de l'offre et de la demande, et la parfaite adaptation des prix. Ce phénomène doublement inexplicable empêche désormais la C.G.T. de se désintéresser de la question, de continuer à revendiquer d'une façon aveugle en expliquant que l'inflation est une conséquence du capitalisme, et qu'il suffira d'abattre ce dernier pour l'annihiler. Ce sont les gouchistes qui ont aujourd'hui repris cette surenchère suicidaire. Les responsables, à tous niveaux, en viennent aujourd'hui à prendre conscience de la solidarité profonde qui les unit face à ce même fléau.

Il n'appartient pas à l'Action Française d'apporter sa contribution à l'élaboration d'une nouvelle théorie économique, mais d'éclairer la situation de manière politique, de la restituer dans le cadre de l'évolution de la société industrielle et des institutions démocratiques.

AUSTÉRITÉ ET RÉGIMES D'OPINION

En 1963, lors du lancement du Plan de stabilisation, Giscard avait à faire face à

une situation de nature différente, mais conduisant à l'adoption de mesures d'austérité analogues. Aujourd'hui encore, beaucoup gardent mauvais souvenir du Plan de 63, car il avait freiné l'expansion, nivelé les profits, mécontenté bien du monde. Il nous semble, quant à nous, que son efficacité réelle a été significative. Mais Giscard l'a payé de quatre années d'effacement politique. Il n'est pas prêt de recommencer, car il a de grandes ambitions personnelles. Ainsi peut-on être sûr que l'avertissement qu'il veut lancer restera pratiquement sans suites ; Giscard préférera laisser pourrir la situation, éventuellement la transmettre à un autre à qui il fera porter la fardeau de la dégradation économique, plutôt que d'accepter de mécontenter l'opinion en appliquant la thérapeutique appropriée.

Encore n'est-on absolument pas fixé sur le choix de cette dernière. Tant de doctes avis se contredisent à ce sujet. Ce qui est certain, c'est qu'il faut s'en tenir à une ligne de conduite choisie une bonne fois, et ne pas en changer à chaque difficulté. Chose qui est impossible dans un régime où l'opinion est toute-puissante et où la popularité d'un moment importe plus que la permanence d'un équilibre durement acquis.

La République, par elle-même, compromet déjà toute possibilité de règlement efficace de la situation. Mais aux dégâts inhérents à sa nature propre s'ajoutent les conséquences de son influence sur la psychologie des masses, influence accumulée depuis la Révolution.

UNE MORALE NOUVELLE : L'AUGMENTATION EST UN BIENFAIT

Loi démocratique, loi du plus grand nombre, du toujours plus grand nombre, de l'argent, de toujours plus d'argent. Le souci de l'égalité tend à aligner les revenus, donc à opérer des redistributions en faveur des plus défavorisés, lesquels prennent conscience de leurs nouveaux droits sans saisir les devoirs qui y sont attachés.

La liberté de faire du profit conduit à allonger les circuits monétaires et à gonfler artificiellement la masse des liquidités ; l'égalité crée une éthique de la richesse, où le fric est la mesure de toute relation, et où il n'y a aucune place pour la pleine réalisation de l'ensemble des composantes sociales de la nature humaine.

D'autre part, la République, ayant besoin de centraliser, est amenée à constituer une

importante bureaucratie de fonctionnaires où l'avancement hiérarchique, mesuré en salaire, est de règle. Cette mentalité a eu le temps de s'étendre à la quasi-totalité de la population. Chacun ressentirait comme une humiliation le fait de n'être pas augmenté régulièrement, ou de l'être moins que le voisin. La stabilité est ressentie comme une pénalisation. Comme cet avancement ne va pas de pair avec un accroissement des responsabilités, les conséquences qui peuvent être fâcheuses ne sont ressenties que de manière floue par la collectivité, et pas du tout par le particulier qui réclame une nouvelle augmentation.

Inutile de savoir qui fut le premier, de l'œuf ou de la poule ; il est certain que les salaires réagissent inéluctablement sur les prix, et vice versa. L'augmentation du pouvoir d'achat va de pair, dans l'esprit des consommateurs, avec une anticipation sur la hausse des prix. Tout le monde compte avec l'érosion monétaire. Cela entretient le mouvement inflationniste, par le jeu du crédit, de l'abandon de toute valeur nominative attachée au taux d'actualisation : celui-ci n'est plus, à peu de chose près, que l'expression de la rentabilité des capitaux, ou, selon la fameuse "règle d'or", le rythme de croissance assurant la stabilité et le maximum des flux actualisés.

Règne du veau d'or, du profit individuel, qui aboutit naturellement au déperissement et à la dévalorisation de toute la part du patrimoine collectif qui n'est pas exprimable en termes de capitaux à haute rentabilité.

EXPLOITEURS ET EXPLOITÉS : L'IMPOSTURE MARXISTE

Les principales victimes de l'inflation sont donc les laissés pour compte de la croissance industrielle : agriculteurs, artisans, rentiers, petits patrons. Faute de pouvoir se reconvertir — on ne fait rien en leur faveur, d'ailleurs le maintien de leur activité est en contradiction avec les besoins d'une expansion rapide — ils voient leurs revenus diminuer, leurs charges s'accroître.

Ils ont longtemps alimenté, par leur lente et patiente épargne, les caisses de l'Etat. Il ne s'agit plus aujourd'hui d'une ponction pure et simple. L'argent qui n'est pas investi activement, mais prêté au Trésor, est tout simplement perdu. A titre d'exemple, on pouvait se payer en 1935, un dîner chez Maxim's pour 100 francs. Si, au lieu de s'offrir ce luxe, croyant être bien sage, prévoyant et sérieux, on avait placé cette somme à la Caisse d'Épargne pour la faire fructifier, on se serait retrouvé aujourd'hui en possession de la fortune fabuleuse de 2,78 F actuels, soit trop peu pour acheter un croque-monsieur sur un zinc de bonlieu.

Ce bouleversement des valeurs fait donc des victimes, lesquelles ne sont absolument pas celles que les marxistes appellent les exploités. Car le prolétaire salarié est un consommateur, un emprunteur beaucoup plus qu'un épargnant. Il a certes un patron ;

mais le système ne le gruge pas lui-même directement.

L'inflation a d'ailleurs souvent été prônée par les représentants de la classe ouvrière ; car, en précipitant la perte de valeur des capitaux permanents, elle réduit les injustices et les disparités existantes. Mais c'est là vouloir couper l'arbre pour avoir le fruit ; en supprimant les inégalités trop voyantes, on les supprime toutes, et avec la protection qu'elles apportaient, pour les remplacer par un monde où une compétition impitoyable est de rigueur. Et les structures syndicales actuelles sont bien armées pour cette lutte : si l'échelle mobile n'est pas légalisée, du moins fonctionne-t-elle presque en fait. Les réajustements successifs de salaires entretiennent le processus et accélèrent la ruine des petits agriculteurs et artisans, lesquels perdent de plus en plus leur patrimoine et sont amenés à se prolétarianiser.

Il n'est certes pas question de reprocher aux ouvriers de jouer le jeu que le système leur impose ! Ce comportement anti-national, donc anti-social, c'est pour assurer leur promotion qu'ils l'adoptent.

GISCARD DANS L'IMPASSE

Non seulement le souci de son image de marque empêchera Giscard de prendre toutes les mesures nécessaires, mais ces mêmes mesures ne sauraient être qu'un pis-aller. Car la démocratie économiste porte en elle ses propres germes inflationnistes, lesquels réapparaîtront tôt ou tard, de façon cyclique. On peut même penser que désormais la "stagflation" sera un caractère permanent des économies développées — que le pauvre Keynes se retourne dans sa tombe !

Alors, considérer l'inflation comme inévitable, et en prendre son parti ? C'est peut-être le sens de l'histoire, mais certainement pas la voie que doivent suivre les nationalistes conséquents, soucieux de préserver et de promouvoir la civilisation et l'humanisme.

L'inflation est peut-être le plus pernicieux, le plus profond des maux révolutionnaires, celui qui sera le plus long et le plus difficile à guérir.

Il faudra tout d'abord restaurer un régime capable d'infléchir l'évolution actuelle de la société ; la réorganisation sociale passera sans doute avant le retour à la stabilité monétaire.

Il sera sans doute impossible de faire disparaître rapidement le culte de la hausse inévitable dans l'esprit des Français. La solution passe par le retour progressif à la propriété collective, à l'intégration des hommes dans leurs communautés naturelles. Les dépenses sociales doivent prendre le pas sur les salaires, l'individualisme doit être combattu. Dans tous les domaines, la qualité et les biens communautaires doivent prévaloir sur la diffusion quantitative et la consommation individuelle.

Seul ce retour à un ordre réactionnaire peut arrêter la course sans fin à l'inflation. En attendant, souhaitons à Giscard le succès de son entreprise, tant pis pour sa popularité !

Philippe-Henri DUROCHER.

LES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

On assiste depuis quelques années à l'accélération d'un phénomène traditionnel dans notre pays : l'arrivée de travailleurs étrangers. Pendant très longtemps, le contingent d'immigration était resté relativement restreint et l'intégration se faisait en général assez bien. Pourtant le caractère de cette immigration en France a changé de nature depuis la fin de la guerre et plus encore depuis la fin de la Reconstruction : depuis que nous sommes entrés dans la société dite « de consommation ».

Actuellement, l'immigration porte sur des contingents plus importants, son caractère politique (France, terre d'asile) diminue et les immigrés ne viennent souvent en France que provisoirement.

L'immigration est le fruit de plusieurs facteurs complexes :

- un faible niveau de vie dans les pays quittés ;
- des transports à longue distance plus aisés ;
- l'existence en France d'une demande de main-d'œuvre peu qualifiée pour des travaux que les Français se refusent en général à accomplir.

Mais le nombre considérable des immigrations en France fait que des concentrations de travailleurs étrangers, à faible pouvoir d'achat, souvent illettrés, gênés par leur ignorance de notre langue, apparaissent dans les banlieues des villes. Ces faits, joints à une criminalité non supérieure à celle des Français de même milieu social, mais montée en épingle, alimentent une atmosphère irréfléchie de xénophobie ou de racisme qu'une certaine presse qui se veut « nationale » exploite sans excessive intelligence.

A l'origine de ce problème on trouve, comme toujours, le manque d'une politique cohérente au sommet. On laisse agir des négriers recruteurs, des négriers profiteurs et on se fie aux « mécanismes du marché » pour faire l'ajustement. C'est pour les patrons une aubaine que de trouver une main-d'œuvre docile, bon marché, peu exigeante sur le plan de l'application effective de ses droits minima, et en général travailleuse.

Les solutions à trouver sont différentes selon les cas (immigration provisoire ou définitive, langue française ou non...), mais il existe une obligation primordiale : faire respecter au moins les textes légaux qui

existent pour la protection des travailleurs immigrés. Pour le reste il est urgent de mettre au point une politique sérieuse et réfléchie, adaptée aux besoins de la France, qui trouve là une main-d'œuvre qui lui est indispensable, et aux possibilités réelles des marchés du travail et du logement. Il serait utile aussi d'élaborer un programme d'éducation qui permette à ces travailleurs de connaître suffisamment le français pour qu'ils soient à même d'effectuer personnellement les formalités nécessaires à l'organisation de leur vie en France.

Pour le reste, il ne serait pas politique que nos militants se désintéressent de cette question. Jusqu'alors, seuls les gauchistes et le Parti Communiste y ont sérieusement pensé. Le Parti Communiste y trouve une masse d'exploités qu'il lui est facile d'utiliser lui-même, mais que la réticence de ses propres électeurs l'empêche d'intégrer davantage. Les gauchistes, eux, cherchent à politiser ce groupe important qui représente le seul vrai sous-prolétariat qu'il soit possible de radicaliser en France. La quasi-misère et l'hostilité dans laquelle les immigrés se meuvent risquent de les désespérer et d'en faire une proie facile pour les vues des « révolutionnaires ». C'est un risque d'autant plus grave que, n'en déplaise à beaucoup, ils mettent en pratique un dynamisme, une imagination et une générosité (souvent désintéressée) qui ne peut que leur attirer la sympathie des populations des bidonvilles. Les travaux de salubrité dans les cités d'urgence, l'alphabétisation, les distractions qu'ils apportent, attachent plus les esprits que les slogans politiques, mais ceux-ci restent dans l'esprit des gens comme l'expression des idées qui inspirent ceux qui les ont aidés et accueillis. Les immigrés ne demandent pas à se politiser, ils ont très longtemps conscience d'être étrangers. Mais si les gauchistes sont seuls à s'en occuper, prenons garde à nous prémunir contre ce qui risque de devenir le gros problème des dix prochaines années.

Il y a là un terrain d'action de choix pour les militants d'Action Française. La gauche n'a pas le monopole de la générosité. Il nous faut aider les travailleurs immigrés qui aident la France de leur travail. En faisant cela, nous leur montrerons qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un drapeau rouge pour se sentir solidaire ; de plus, les actions que nous pourrions réaliser prouveront la permanence et la force de l'Action Française.

MARIUS BREMOND.

(suite)

La démocratie de Paul VI

La troisième partie de la lettre de Paul VI sur les questions sociales tente de définir les principes qui doivent guider les chrétiens devant les nouveaux problèmes et les mouvements idéologiques contemporains. D'emblée, on peut faire trois remarques sur ces principes :

1. L'abandon de la notion de chrétienté et de ce qu'elle supposait quant au rôle de l'Eglise dans la société, abandon déjà manifesté dans les textes de Vatican II, se trouve confirmé. Désormais, l'Eglise se doit d'être servante et non plus tellement « maîtresse » de la société. Elle ne veut plus dominer, mais inspirer. Nous retrouvons là une des thèses centrales de Maritain dans son « Humanisme Intégral », expliquant que la « Chrétienté » était décidément disparue avec la Renaissance, et qu'une « nouvelle Chrétienté » ne pouvait plus se concevoir que par référence à un ordre social conforme au bien commun où les chrétiens soient citoyens actifs.

2. N'étant plus maîtresse mais servante, l'Eglise se met à l'écoute du monde et à la recherche des signes des temps pour communier en quelque sorte aux aspirations des hommes d'aujourd'hui. Ces aspirations par des mouvements idéologiques qu'il convient non pas tellement de condamner lorsqu'ils s'inspirent de principes erronés, mais de rectifier à la lumière de l'Evangile.

3. En conséquence, les chrétiens sont invités instamment à participer de tout cœur à la construction du monde nouveau qui s'élabore. Ils le feront en partenaires loyaux, en animateurs dévoués et éclairés, tout en prenant garde de ne pas se laisser entraîner aux erreurs ou ambiguïtés des idéologies modernes.

Ces trois remarques permettent de dégager en définitive un projet, une idée directrice dans la pensée de Paul VI. Selon lui, les deux aspirations qui caractérisent le monde d'aujourd'hui, aspirations à l'égalité et à la participation, convergent vers un idéal de démocratie moderne ou un « type nouveau » de démocratie moderne. Ce type lui convient assez et il incite les chrétiens à participer à sa promotion. Dans l'œuvre d'élaboration de cette démocratie rêvée, les chrétiens seront « ferment dans la pâte », avec une double mission « d'animation et d'innovation afin de faire évoluer les structures pour les adapter aux vrais besoins actuels ».

Evidemment, on peut remarquer que l'idée directrice de Paul VI ne se détache pas avec netteté, que sa démocratie reste assez vaporeuse. Les commentaires prouvent

suffisamment que chacun profite à son goût de l'imprécision manifeste du texte. Roger Garaudy trouve cette démocratie conforme à son idéal socialiste, Tomasini et Frossard affirment que le pape cautionne la pensée de leur défunt général. Qui sait ? Un intégriste découvrira peut-être que Paul VI reste dans la tradition de La Tour du Pin. Chacun peut brandir le morceau de texte qui lui convient, et les tournures de la lettre sont suffisamment ambiguës pour que chacun y trouve son compte.

Inutile de dire que nous ne pensons pas que ce soit un bien ! Et puis, disons-le tout net. L'imprécision des termes vient de l'imprécision de la pensée. Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement. Si cette lettre est ambiguë, c'est qu'en définitive son idée directrice peut être définie comme un mythe au plus mauvais sens du terme. Un mythe, c'est-à-dire une sorte de nébuleuse idéologique, un mirage d'autant plus beau et tentant qu'il est irréal. Ce n'est pas pour rien que Paul VI entend donner l'estampille de l'Esprit saint à la pensée utopiste !

Marc Sangnier déjà au début du siècle appelait de ses vœux un type nouveau de démocratie où les chrétiens seraient citoyens à part entière. Emmanuel Mounier, malgré la répulsion que lui inspirait la démocratie libérale et la méfiance qu'il avait à l'endroit du courant démocrate chrétien sillonniste, entendait inventer lui aussi son « type nouveau », « par la recherche d'une forme de gouvernement qui s'articule sur la spontanéité des masses » (!) Enfin, Maritain qui

entendait réconcilier l'Eglise et l'humanisme moderne définissait son type de démocratie comme une cité pluraliste et personnaliste animée par des fraternités politiques calquées sur les ordres religieux (pour remplacer les partis !). Tous ces « types » ont en commun leur caractère irréal, idéalist, chimérique.

La démocratie de Paul VI s'inscrit dans le même courant et revêt les mêmes caractéristiques. Comme telle, elle est justiciable de la sévère condamnation par saint Pie X des nuées du Sillon. « Ils couvaient le socialisme l'œil fixé sur une chimère... »

L'empirisme organisateur ne peut se satisfaire d'une pareille nébuleuse idéologique. Pour lui, la démocratie est à la fois un concept idéologique, historique et une institution dont il détermine expérimentalement les lois de fonctionnement. Mais le pape ignore délibérément la science politique, comme l'ignore la quasi-totalité des idéologues modernes. C'est dangereux pour un expert en humanité.

Faute de réalisme politique, le voilà qui se condamne au prophétisme, le voilà qui se met à la remorque de toutes les idéologies à la mode. Ainsi, plus que jamais sous son autorité, l'Eglise deviendrait le M.A.S. D.U. si justement et prophétiquement annoncé et dénoncé par l'abbé Georges de Nantes ! Un mouvement d'animation qui pourrait cautionner n'importe quoi, voire le pire et par inconscience, naïveté.

Certains ne manqueront pas de dire que si nous réagissons ainsi c'est par passivisme, refus de volonté d'ouverture et de progrès. Chaque numéro de la N.A.F. prouve le contraire, nous avons suffisamment démontré que nous refusons l'injustice et que nous voulions transformer les rapports sociaux actuels. Nous n'ignorons aucun des problèmes que le pape énumère. Cela nous a même valu d'être traités de gauchistes.

Simplement nous pensons que les nécessaires transformations sociales ne peuvent être opérées dans le flou de la pensée et sans réflexion politique sérieuse sur les institutions indispensables à tout corps social.

Gérard LECLERC.

La fessée d'Angers

Le procès de nos treize amis, inculpés à la suite de la correction infligée à J.-J. Servan-Schreiber, a eu lieu à Angers le 11 juin. A l'heure où nous composons ce numéro, le verdict n'est pas encore connu. Nous tiendrons nos lecteurs au courant dans notre prochain numéro. D'ores et déjà nous appelons tous nos lecteurs à nous manifester leur soutien moral et matériel dans cette affaire.

Notre action ne doit pas être freinée par cette affaire qui doit pour nous être l'occasion d'une propagande accrue.

Au club de l'O.B.S.

Ce cahier (1) reproduit la conférence faite par Galbraith en février dernier au "Club de l'Obs.", ainsi que les interventions de P. Mendès-France, qui présenta le conférencier, Michel Rocard, Michel Albert (co-rédacteur avec J.-J. S.-S. du "Manifeste Radical") et Roger Garaudy.

Nous ne revlendrons pas sur les thèmes du "Nouvel Etat Industriel", analysés au moment de la parution de ce livre dans "A.F.U.", et que l'auteur reprend succinctement. Nous avons déjà dit combien était riche son analyse de la "technostructure" et sa critique de la société de consommation.

Mais nous avons également fait les plus grandes réserves sur les solutions que Galbraith entendait apporter à tous les problèmes qu'il mettait en lumière. Or, depuis la parution de son livre, Galbraith ne nous semble pas avoir su dégager de propositions véritablement satisfaisantes : pour lui, toute transformation doit être précédée d'une réforme intellectuelle et morale des consommateurs. Le public, dit-il, doit rejeter la politique économique actuelle qu'on lui présente comme saine et qui en réalité ne

sert que les intérêts de la technostructure. Il doit aussi refuser la persuasion émanant des "grands moyens d'informations" (presse, radio, télévision). Ce n'est qu'ensuite, selon Galbraith, qu'il faudra s'attaquer au problème politique et qu'il conviendra de "dégager l'Etat de l'emprise de la technostructure" et de "renforcer le pouvoir législatif pour en faire un instrument de résistance à la technostructure".

Tout cela est évidemment rempli de bonnes intentions mais totalement irréaliste : on ne voit pas comment le consommateur parviendrait à se libérer tout seul de l'emprise des techniques de conditionnement des esprits. Toute action doit en fait commencer au niveau de l'Etat. Mais justement, on ne voit pas non plus comment l'Etat démocratique parviendrait à se libérer de la technostructure, puisque celle-ci tend de plus en plus à incarner la réalité du pouvoir étatique. Quant à renforcer le pouvoir législatif, c'est dans les circonstances actuelles, une mesure qui serait encore plus catastrophique que naguère, car une assemblée est désormais incapable de se prononcer en connaissance de cause, de critiquer de façon constructive les mesures gouvernementales tant celles-ci sont complexes. On

n'amende pas un plan ou un budget, sous peine de détruire leur fragile équilibre. Tout au plus peut-on les adopter ou les refuser en bloc. Et la technocratie est précisément née de cette impuissance du pouvoir législatif à assurer la simple gestion des affaires nationales. Il paraît donc pour le moins hasardeux de voir dans un renforcement de ce pouvoir un rempart contre la technocratie, alors qu'il constitue la cause fondamentale de son avènement.

Ces questions, et bien d'autres, auraient dû être au centre du débat qui a suivi l'exposé de Galbraith. Il n'en a malheureusement rien été : Rocard tenta de faire entrer les thèses de Galbraith dans le schéma marxiste, alors qu'il existe des différences considérables entre les deux doctrines ; Michel Albert y alla de son petit couplet européiste, s'efforçant de démontrer que "l'Europe" détruirait la technocratie, ce qui est ridicule. Garaudy condamna au nom de la pureté du marxisme les idées directrices de Galbraith, puis entreprit une juste mais trop rapide critique des réformes préconisées par l'économiste américain.

Au total, une conférence intéressante suivie d'un débat peu satisfaisant. Galbraith a annoncé qu'il consacrerait prochainement un "assez gros livre" à la stratégie qu'il envisage de mettre en œuvre. Nous l'attendons avec curiosité.

Bertrand RENOUVIN.

(1) Cahiers du "Nouvel Observateur", 10 F.

LA NOUVELLE ACTION FRANÇAISE = RÉUNIONS

REUNION DES CADRES DE PROVINCE

Une journée de travail destinée aux cadres de province se tiendra au camp le samedi 31 juillet de 10 à 18 heures. Le dimanche 1^{er} août sera une journée « portes ouvertes » destinée à la propagande auprès de la population régionale.

MARSEILLE

Judi 17 juin, grande réunion d'information avec Gérard Leclerc et Francis Bertin :
« Une nouvelle étape pour l'Action Française ».
Salle « Massalia », 60, rue Grignan.

TROYES

Samedi 19 juin, à 20 h 30.
« Si le coup de force est possible », par Y. Lemaigren.
Restaurant Butat, 50, rue de Turenne.

PARIS NORD-EST

Judi 24 juin à 21 heures,
« Une nouvelle étape pour l'Action Française », avec Patrice Bertin et G. Leclerc.
« La Mandoline », 2, avenue Secrétan, Paris (19^e).
Métro Jaurès.

GRENOBLE

Samedi 26 juin, à 21 heures.
« Pour une stratégie royaliste », avec Y. Lemaigren et Francis Bertin.
Renseignements à la Nouvelle Action Française, 4, square des Postes, Grenoble (38).

PAU

Le 24 juin à 21 heures :
« Le marxisme », par Jacques de Grémiers. Tous renseignements dans notre prochain numéro.

RUEIL-MALMAISON

Vendredi 18 juin à 19 h 45, dîner en plein air, 8, rue des

Godardes, Ruell. Participation 12 F. Prière de réserver : 967-16-36.
Présence de Christian Du Jardin, membre du Comité Directeur.
Métro : Jaurès.

AMICALE DES PIEDS NOIRS DE LA N.A.F.

Une amicale regroupant les pieds-noirs de la N.A.F. est en formation. Renseignements et inscriptions auprès de :

M. J.-P. SEYLER
N.A.F.

Boîte Postale 14
10 - St-André-les-Vergers

NEUILLY-SUR-SEINE

Mercredi 23 juin, à 20 h 45, réunion privée chez M^{me} Luzinchi, 3, rue de Madrid. Conférence de Gérard Leclerc : « La démocratie de Paul VI ».
Invitations à retirer aux bureaux de la N.A.F.

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

Le complexe des cadres

Jean Plumyène et Raymond La-sierra ont écrit trop tôt leur **Complexe de Droite**. S'ils avaient eu la patience d'attendre le congrès de la Confédération générale des Cadres qui s'est achevé le dimanche 6, nul doute que leur recensement des diverses névroses qui animent la droite française ne se soit enrichi de précieux truisimes. A vrai dire, c'est un florilège.

Relevons au passage les interventions de :

— **M. Simon (Syndicat des lycées et collèges)**, qui stigmatisa avec véhémence l'odieuse campagne menée contre les derniers dépositaires de ce qui fut l'autorité : parents, professeurs, prêtres, cadres. Car il apparaît aux yeux de tout observateur impartial que ce ne sont que de surnois manœuvres visant à un processus de **démoralisation et de culpabilisation** qui ont amené lesdites catégories à abandonner peu ou prou leurs prérogatives. On retrouve là un mythe droitier fondamental : le rejet des responsabilités non assumées sur un bouc émissaire de préférence occulte, du style chef-d'orchestre-clandestin. Que parents, professeurs, prêtres et cadres aient failli à leur tâche, c'est évidemment hors de question.

— **M. Jarlogan (Assurances)**, en corollaire, a cru bon de lancer le sempiternel couplet sur la majorité silencieuse « et indifférente » dont on ne demande jamais l'avis, et pour cause, puisque le Grand-Technocrate-Occulte agit toujours à l'encontre de ses intérêts. Oui mais, grands dieux, pourquoi cette majorité (et la position majoritaire, démocratiquement, ça pèse !) reste-t-elle silencieuse ? Et qui plus est, **indifférente** ? Tout cela s'avère bien peu cohérent. Relevons en tout cas une autre constante droitiste notoire : le masochisme.

— **M. Bordes-Pagès (Energie atomique)**, dialecticien subtil, a opposé les « aliénations supposées » aux « valeurs intangibles ». Gageons que les O.S. du Mans ne comprendront pas. Nous non plus d'ailleurs, d'au-

tant plus que le concept de valeur-en-soi ne recouvre pas grand chose lorsqu'on ne précise pas l'idée à laquelle se rattache la valeur en question, fût-elle intangible. Grave tare de la droite, commune d'ailleurs à la gauche, que le verbiage conceptua-liste.

— **M. Malterre**, enfin, a brassé le tout. Le président confédéral, qui confond toujours égalitarisme et solidarité sociale dans un mépris hautain, a malencontreusement rappelé les critiques qu'il formulait l'an dernier sur le VI^e Plan en prétendant que la Sécurité sociale — simple régime d'assurance à ses yeux — ne saurait être un système d'assistance. C'est d'une part historiquement faux, et d'autre part absolument antisocial. Enfin, on pouvait s'y attendre, M. Malterre a demandé à ses militants d'être de « bons citoyens ». De bien voter, quoi. Et, outrecuidance ultime, il a conclu en affirmant qu'« on ne pourra pas dire que la C.G.C. n'a pas une vue globale de la société de demain ». Elle peut se la garder.

Le point d'orgue, c'est la résolution générale du congrès. Tout y est :

— **L'incohérence** : « Une société nouvelle ne peut se bâtir que dans le respect de la démocratie et des libertés... »

— **Le pacifisme gnan-gnan et conservateur** (la peur) : « ... et non dans la violence, la haine et la contestation permanente... ».

— **Le bla-bla droitiste** : « ... de toutes les valeurs, quelles qu'elles soient ».

— **L'esprit de classe défensif et l'incompréhension sectaire** : « La C.G.C. dénonce, à cet égard, les séquestrations de cadres et agents de maîtrise et les sévices qui sont exercés parfois contre eux dans les entreprises... »

— **Le fascisme** : « Elle s'opposera si besoin est à des méthodes que rien ne saurait justifier... » (Fera-t-elle appel à l'Ordre nouveau, comme pour le service d'ordre de sa réunion du Palais des Sports, le 20 mai 1970 ?)

— **L'esprit de classe (bis) et le fascisme (bis)** : « Elle demande aux pouvoirs publics et au patronat d'assurer les responsabilités qui leur incombent dans le maintien de l'ordre et le respect des libertés individuelles. »

En fait, tout est là, et nous l'avions pressenti : c'est aux C.R.S. et au C.N.P.F. qu'il incombe de maintenir l'ordre social. Rendons grâce à la C.G.C. d'avoir, en matière de syndicalisme, aussi bien défini le type même du repoussoir.

Philippe DARTOIS.

Toujours l'ordre

De nouveau, la police est mise en cause avec l'affaire Jaubert et les incidents qui ont eu lieu au quartier latin dans la nuit du samedi 5 juin. Il serait puéril, au nom de l'ordre, de couvrir tous les actes de la police, surtout lorsque manifestement elle s'est rendue coupable soit de sévices injustifiés, soit d'une abstention tout aussi injustifiable. Ce n'est pas ainsi que l'on défend la tranquillité des citoyens.

On crie d'autre part à droite à la terreur rouge. Il ne faut rien exagérer. Il importe toutefois de remar-

quer que le gauchisme maoïste, par ses méthodes, révèle son véritable visage.

L'ordre n'est ni du côté de la répression aveugle ni du côté d'un totalitarisme qui se manifeste à visage découvert. Enfin il n'est pas dans le désordre établi de la République. C'est pourquoi nous refusons de nous laisser enfermer dans la dialectique que l'on veut nous imposer, ordre contre désordre. L'ordre est ailleurs, il est absent de toute société démocratique.

N.A.F.